



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Métiers de l'Agriculture – Option Arboriculture

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56

- ✓ Qualification
- ✓ Professionnalisation
- ✓ Compétences

- ✓ Conduite du verger
- ✓ Conduite du tracteur
- ✓ Transformation des végétaux



Renseignements & inscriptions :

CFPPA Olivier de Serres-
1062 chemin du
Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>



Objectifs

✓ Pour les salariés :

Qualifier et / ou renforcer la qualification des personnels employés en arboriculture. Valider les compétences acquises par un jury professionnel.

✓ Pour les entreprises :

Disposer d'un personnel qualifié apte à répondre pleinement aux besoins de l'entreprise. Accroître et valoriser la performance des entreprises arboricoles.

Public

- ✓ Les demandeurs d'emploi (priorité niveau Infra-bac)
- ✓ Les salariés du secteur agricole
- ✓ Autre public nous consulter

Durée parcours certifiant

655h en centre soit 22 semaines

196h en entreprise soit 5,5 semaines de stage à 35 heures/semaine

Parcours modulaires

(Voir les conditions générales de vente sur notre site internet) : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

Lieu et dates

Rentrée le 14 janvier 2020 jusqu'au 21 juillet 2020

(si remise à niveau, début le 6 janvier 2020)

CFPPA Olivier de Serres – 1062 chemin du Pradel - Mirabel

Evaluation Validation

Possibilité de validation du Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa) – option arboriculture. Les évaluations en centre sont des cas pratiques de terrain.

OUVRIER DE L'EXPLOITATION ARBORICOLE

Contenu du CAPa Métiers de l'Agriculture – Option Arboriculture
Possibilité Parcours modulaire nous consulter

Intitulé des modules	Durée
UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	28 h
Economie Vie Sociale	
Informatique	
Mathématiques	27 h
UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	
Communication	
Gestes et postures	25 h
UCG 3 : Interagir avec son environnement social	
Environnement professionnel	
Droit du travail	260 h
UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux	
Agronomie – Ecosystème – Développement durable	
Physiologie (biologie) de l'arbre	
Conduite de tracteur et travail du sol	
Plantation	
Opérations d'installation (surgreffage...)	210 h
UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement	
Conduite du verger (taille, travaux en vert...)	
Protection des cultures	
Récolte, tri et conditionnement	70 h
UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, équipements, installations et bâtiments	
Entretien du matériel, des équipements (tracteur, tronçonneuse, débroussailleuse...)	
Entretien des bâtiments et des abords (soudure, débroussaillage...)	
Travaux simples sur les bâtiments (maçonnerie, électricité...)	35 h
Module 7 Option locale : Transformation des végétaux	